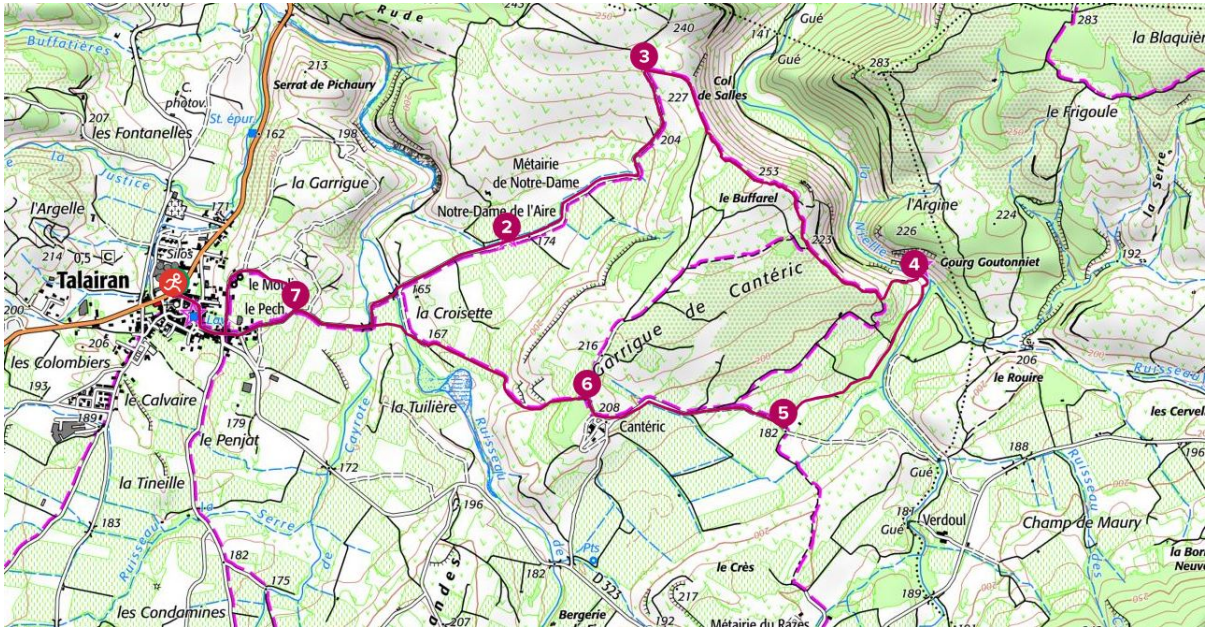


LE GOURG GOUTONNIER



Infos Pratiques

Distance	8 km
Durée (moyenne)	02h30
Niveau	Moyen
Dénivelé	188 m D+
Départ	TALAIRAN
Typologie	boucle
Balisage	Jaune PR
Environnement	Au bord de l'eau

Votre itinéraire

Étape 1 - Traverser le village par l'avenue des Fossés, passer devant un bassin à pétales, qui abreuvait autrefois hommes et bêtes. Poursuivre sur la rue du Pech. Continuer sur le chemin principal en direction de la Chapelle de Notre Dame de L'Ere.

Étape 2 - La Chapelle de Notre Dame de L'Ere, édifice élevé entre les siècles xiii et xiv, est sur votre gauche. Poursuivre en direction du Col de Salles (227 m).

Étape 3 - Prendre le chemin de droite, marcher environ 400 m (très beau point de vue sur la vallée de la Nielle), puis prendre le sentier qui monte vers la gauche, longe le bas d'une vigne puis continue dans la garrigue. Il bifurque à gauche pour descendre vers le Gourg Goutonnier que l'on peut admirer depuis un petit belvédère avant de le rejoindre.

Étape 4 - Le sentier remonte et longe la Nielle sur 300 m, pour arriver dans les vignes. Suivre le chemin bordé de chênes verts jusqu'à la cabane de Loulou.

Étape 5 - Emprunter la piste vers la droite. Avant la métairie de Cantéric, prendre le chemin à droite contournant la propriété et le bosquet de pins .

Étape 6 - Par un chemin creux et quelques vignes retrouver un chemin en partie goudronné. Traverser le ravin de Fourques et regagner la petite route au niveau d'un gué. Prendre à gauche vers le village sur environ 350 m.

Étape 7 - Tourner à droite le long d'une vigne, puis une plantation de chênes-verts. Traversée de pelouses rases, vestiges de zones de pâturage. Regagner le village par le chemin des moulins à vent, dont deux fûts sont encore en place, sur votre gauche.

Préconisations

Attention, le risque incendie est souvent élevé, en particulier l'été, et peut entraîner des fermetures de massifs. Renseignez-vous avant de partir en [consultant la carte du risque incendie](#) pour les activités de pleine nature.

Feux strictement interdits. Ne fumez pas et ne jetez jamais de mégots dans la nature. Les incendies sont nombreux et catastrophiques dans notre région. En cas d'incendie ou d'accident : donnez l'alerte 18 ou 112 à partir d'un portable.

Protégez-vous du soleil et emportez de l'eau en quantité suffisante.

Évitez la cueillette des fleurs et des plantes. Emportez tous vos déchets. Refermez les clôtures et tenez les chiens en laisse dans les espaces de pâturages, les villages et les zones protégées.

Parcours VTT : les itinéraires sont souvent partagés avec les randonneurs ou d'autres usagers (voitures, tracteurs etc.). Soyez prudents et anticipez toujours qu'un piéton peut être présent au détour d'un virage pour avoir le temps de freiner si nécessaire. Les piétons sont par principe prioritaires, ralentissez lors des croisements ou arrêtez-vous si la configuration du terrain vous y oblige.

Merci et bonne randonnée !

En savoir plus

<https://www.tourisme-corbieres-minervois.com/balades-et-randonnees/le-gourg-goutonnier/>